

Tarification 2022 – eau potable

Approuvée par délibération du conseil municipal le 07 décembre 2021

Tarifs applicables aux abonnés du service public de distribution d'eau potable :

	Tarifs
Branchement au réseau d'eau	<i><u>Bâtiments individuels</u> : forfait de 700,00€ HT</i>
	<i><u>Projets collectifs</u> (immeuble comportant plusieurs logements/locaux,...) forfait de 700,00€ HT par logement (ou assimilé) pour les 4 premiers, puis 350,00€ HT pour les suivants</i>
Prix du m ³ consommé	<i>0,94€ HT</i>
Abonnement	<i>12,00€ HT</i>
Fourniture et pose d'un compteur supplémentaire	<i>170,00€ HT</i>
Indemnité pour ouverture ou fermeture d'un branchement d'eau	<i>30,00€ HT</i>
Indemnité pour vérification d'un compteur d'eau, ou en raison de fuite, à la demande de l'abonné	<i>30,00€ de l'heure*</i>
Travaux sur installation existante à la demande de l'abonné, matériel et main d'œuvre	<i>Au réel</i>
Indemnité pour course vaine	<i>30,00€ HT</i>
Bris des scellés de compteur	<i>112,80€ HT (forfait de 120m³)</i>

**tarif non-soumis aux taxes*

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de service public de distribution d'eau potable et de la tarification en vigueur sur la commune et m'engage à m'y conformer.

Fait à

, le

Signature